

De l'émigration masculine du travail à celle des femmes seules. Une brève rétrospective historique de l'émigration algérienne en France

From male labor migration to the migration of single women. A brief historical retrospective of Algerian immigration in France

OUDJANI Ourdia

Université de Bejaia. Algérie

Mail : ourdia.oudjani@univ-bejaia.dz

Résumé :

À travers cet article, nous proposons de donner une brève rétrospective historique sur l'émigration algérienne en mettant en évidence ses principales mutations et transformations depuis ses débuts, vers la fin du XIX^e siècle, jusqu'à nos jours. Au terme de ce survol historique, nous avons abordé, avec plus d'éléments de détails, l'un des phénomènes les plus caractéristiques de cette émigration au début du XXI^e siècle : l'émergence de l'émigration féminine. Il ne s'agit pas seulement d'examiner les départs de femmes à l'étranger dans le but de s'y installer mais aussi et surtout des projets migratoires conçus et exécutés par des femmes « seules ». Autrement dit, notre intérêt s'est porté sur la femme algérienne comme actrice migratoire et non pas comme accompagnatrice de l'homme, comme ce fut le cas auparavant.

Mots-clés : actrices migratoires, émigration féminine, histoire de l'émigration algérienne, regroupement familial

Abstract

This article aims to give a brief historical retrospective on Algerian emigration, highlighting its main changes and transformations from its beginnings, towards the end of the 19th century, up to the present day. At the end of this historical overview, we explore, in more detail, one of the most characteristic aspects of this emigration in the early 21st century: the emergence of female migration. We will not only examine the phenomenon of women settling abroad, but also and most importantly the fact that these migratory projects are carried out by 'single' women. In other words, our interest will focus on Algerian women as migratory actors and not as companions of men, as was the case before.

Key-words: migratory actors, female migration, history of Algerian emigration, family reunification

E-mail de correspondance: ourdia.oudjani@univ-bejaia.dz

Introduction

Cette contribution se propose de donner une rétrospective historique de l'émigration algérienne en France. L'objectif poursuivi ici est de mettre en lumière les diverses évolutions, que celle-ci a connues au fil des années, avant de déboucher sur un type particulier d'émigration : l'émigration féminine et ses différentes formes. Il s'agit en dernière instance de mettre en contexte de manière précise l'émigration féminine algérienne et ses différentes manifestations historiques, avant que celle-ci n'émerge au grand jour vers la fin du XX^e siècle¹. En nous engageant dans cette « contextualisation » historique, nous ne pouvons faire l'impasse sur la caractérisation de l'autre facette de l'émigration algérienne, celle des hommes. Des questions en relation avec ce sujet s'imposent alors à nous : l'émigration féminine algérienne a-t-elle bénéficié d'un intérêt quelconque en matière d'études scientifiques ? Si tel n'est pas le cas, comme nous le supposons, quelles sont les raisons objectives de cette mise à l'écart ? Pourquoi cette thématique est-elle reléguée à la marge, sinon ignorée en la diluant dans l'émigration masculine ? Pour cerner notre sujet et répondre à ces questions fondamentales, nous avons replacé l'émigration des femmes algériennes dans un processus historique qui remonte au début de l'émigration algérienne dans sa globalité. Ainsi, à travers cette remontée dans le temps, nous pourrions mieux apprécier la visibilité/non visibilité de l'émigration féminine dans les travaux scientifiques.

La migration a fait l'objet de théorisations par diverses disciplines des sciences humaines et sociales telles que la sociologie, la psychologie, l'histoire, l'anthropologie, l'économie, la géographie, la démographie, etc. Cette diversité d'approches théoriques est en corrélation non seulement avec la diversité des disciplines qui étudient les phénomènes migratoires, mais elle peut également concerner une seule et même discipline. En sociologie comme en sciences économiques par exemple, on retrouve des théories sur la migration en tant que phénomène global et d'autres axées sur un ou plusieurs aspects du phénomène tels que les causes, les motivations, les effets et l'intégration dans les sociétés d'accueil.

Les travaux de recherche suscités par ces premières migrantes sont surtout le fait de chercheurs européens, plus particulièrement de chercheurs français. Ces études relèvent surtout de la problématique de l'intégration dans la société d'accueil. Les problèmes socio-économiques, la crise des valeurs, l'éducation et les conflits au sein des familles immigrées tiennent une place importante dans la littérature scientifique consacrée à cette catégorie sociale (voir à ce propos, STREIFF-FENART, 1985 ; MAZZELLA, 1996 ; ANDRE, 2014). Loin de s'opposer en tous points, ces différentes approches théoriques peuvent souvent se révéler complémentaires et fructueuses. Dans cette perspective, le sociologue-démographe canadien Victor Piché relève, à juste titre, cette caractéristique importante :

« Les nombreuses recherches empiriques, principalement à partir des années 1990, ont rendu caduques ces débats d'école et permis de constater que chaque théorie explique une

¹ Le début des années 1970 a vu le nombre de femmes migrantes augmenter de manière significative grâce aux facilités apportées par la politique de regroupement familial.

De l'émigration masculine du travail à celle des femmes seules. Une brève rétrospective historique de l'émigration algérienne en France

partie du processus migratoire, certaines théories étant plus pertinentes selon la région ou l'époque historique considérées. [...] Plutôt que de s'opposer, chaque approche apporte un éclairage spécifique et toute explication des phénomènes migratoires doit en tenir compte. » (2013 : 170).

La multidisciplinarité et l'éclectisme en matière d'approches théoriques est ce qui caractérise le mieux le champ des études sur la migration algérienne. Ainsi, depuis les travaux pionniers d'Abdelmalek Sayad jusqu'aux études les plus récentes dues à Hocine Labdelaoui, Kamel Kateb ou Nassima Moudjoud, ce sont toutes les disciplines des sciences humaines et sociales qui sont mises à profits : sociologie, histoire, démographie, économie, etc.

1. Bref aperçu sur l'émergence et la massification de l'émigration algérienne vers la France

1.1. Les débuts

Nous ne pouvons pas évoquer l'émigration algérienne à ses débuts sans la relier au contexte colonial et ses répercussions sur la vie des populations à cette époque. Ce contexte est évidemment celui de la pauvreté, de la famine, des épidémies, de la spoliation des terres, de l'acculturation mais aussi et surtout de la contrainte à l'exil et la déportation vers d'autres contrées. En effet, entre les années 1854 et 1871, la conquête militaire de l'armée coloniale française a entraîné des départs massifs vers le Proche-Orient (l'Égypte et la Syrie, notamment) et les pays voisins : le Maroc et la Tunisie. Les départs des Algériens durant cette période, souvent volontaires et motivés par le pèlerinage à la Mecque, avaient pour conséquence leur installation définitive dans la région. Aussi, il faut attendre la fin du XIX^e siècle, à la faveur d'une politique incitative des autorités françaises visant la satisfaction des besoins accrus en main-d'œuvre, pour que la France devienne la destination principale des migrants algériens.

Tout compte fait, on peut faire remonter les débuts de l'émigration algérienne vers la France à la fin du XIX^e siècle. Les premiers départs des Algériens en Métropole proviennent essentiellement de la Kabylie et sont amputables, d'une manière ou d'une autre, à la défaite de l'insurrection de 1871 et ses conséquences politiques et socio-économiques désastreuses pour la région (SIMON & NOIN, 1972 : 244 ; SAYAD & GILLETTE, 1976 : 25 ; SIMON, 2015 : 214). Toutefois pour assister à des départs significatifs, sous formes de vagues migratoires d'importance, il faudra attendre les premières années du XX^e siècle. Plusieurs auteurs qui ont abordé cette question (SIMON & NOIN, 1972 : 244 ; TALHA, 1987 : 25) mentionnent des départs importants d'Algériens à destination de la Métropole avant le premier conflit mondial. Une première vague, au tout début du siècle (plus précisément entre 1900 et 1905), sera suivie par une seconde vers 1912. Ces deux vagues fourniront une main-d'œuvre abondante, qui sera employée « dans les industries marseillaises, dans les chantiers du métropolitain à Paris, dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais » (SIMON & NOIN, 1972 : 244).

1.2.Les grandes vagues

Cependant, la Première Guerre mondiale (1914-1918) reste le premier événement historique qui a provoqué un départ massif des Algériens vers la France. Larbi Talha caractérise ainsi cet événement :

« Le processus migratoire ne débute en effet véritablement qu'à l'occasion de la première guerre mondiale avec les premières mobilisations des travailleurs coloniaux : mobilisation au sens d'appel aux forces de travail existantes dans les réserves préalablement consolidées, mais aussi au sens d'appel sous les drapeaux de jeunes recrues destinées à combler les pénuries partielles sur le marché du travail. C'est dans ces circonstances que va se former le premier noyau dur de l'immigration, à partir duquel vont jouer les effets de contagion, d'amplification, et de structuration des vagues suivantes. » (1987 : 26).

Ainsi, pendant la Première Guerre mondiale ce ne sont pas moins de 240.000 jeunes algériens, dont l'âge est compris entre 20 et 40 ans, qui ont servi soit comme soldats au front dans l'armée française, soit comme travailleurs dans l'industrie, l'agriculture et les autres secteurs d'activité. Mais un rapatriement est organisé à la fin de la guerre, de sorte qu'à la fin de l'année 1919, ils ne sont plus que quelques milliers (SAYAD & GILLETTE, 1985 : 50). Les deux autres vagues migratoires des Algériens à destination de la France ont eu lieu quelques décennies plus tard et coïncident, elles aussi, avec des périodes de guerres et de troubles : la fin de la Seconde Guerre mondiale et, plus tard, celle de la Guerre de libération nationale algérienne, vers le début des années 1960 (TALHA, 1987 : 27). En considérant cette émigration sur le long terme et dans une perspective historique, nous pouvons saisir son évolution et les diverses formes qu'elle a pris au cours du temps. Aussi, l'apparition de la femme migrante, en tant que variable sociologique, constitue-t-elle l'une des formes les plus significatives de cette évolution.

1.3.L'émigration masculine comme première forme de l'émigration algérienne

Sans exclure totalement la présence des femmes algériennes en France dès les débuts de l'émigration, toutes les études montrent clairement que, jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, l'émigration algérienne en France est restée fondamentalement une émigration de travail, « masculine et adulte ». Cet état de fait correspond au premier « âge » de l'émigration algérienne (SAYAD, 1977 : 61-65). Celle-ci est donc constituée, en grande majorité, d'hommes seuls. Ce sont des paysans envoyés travailler temporairement par leurs familles afin de subvenir aux besoins de celles-ci, dans un contexte caractérisé par l'extrême pauvreté et le chômage, surtout en Kabylie, région d'où provient la majorité des migrants de la première moitié du XX^e siècle. Cette situation connaîtra des modifications notables avec l'amorce de l'émigration familiale du début des années cinquante du siècle dernier. Mais ce qu'Abdelmalek Sayad appelle le second « âge de l'émigration algérienne » (1977 : 65-76) renvoie également et globalement à une émigration masculine.

1.4. Le phénomène de l'émigration de la « classe intellectuelle »

À la fin des années 1980 et tout au long de la décennie qui allait suivre, la société algérienne a connu d'importants départs vers la France et, dans une moindre mesure vers d'autres destinations comme l'Allemagne, l'Angleterre ou le Canada. Il s'agit principalement de la classe intellectuelle (politiques, universitaires, écrivains, journalistes, artistes, etc.) ayant entrepris des projets migratoires. Ces migrants ont fui la situation politique, socio-économique et surtout sécuritaire du pays pendant cette période de troubles, qui sera désignée plus tard sous le nom de « décennie noire » (KHALED, 2013 : 100). Cette émigration que nous qualifions d'intellectuelle s'apparente à ce qui est communément appelée « la fuite des cerveaux ».

A la veille du XXI^e siècle, dans le sillage d'un mouvement mondial, l'émigration algérienne s'est peu à peu transformée. Motivée essentiellement par des projets visant l'épanouissement personnel², notamment chez la jeunesse, celle-ci est concrétisée par différentes modalités dont les plus importantes sont l'émigration estudiantine et l'émigration matrimoniale.

Traitant des grandes périodes de l'émigration algérienne, Mohamed Saib Musette, en se référant à Benjamin Stora en distingue six. Il évoque lui aussi dans la toute dernière la femme et la classe intellectuelle :

[...] nous ajoutons une sixième période qui débute de 1992 jusqu'à nos jours et qui est marquée par l'accélération de la migration des compétences, la place prise par la migration des femmes et la multiplication de nouvelles formes d'émigrer telle que l'émigration par voie irrégulière. (Musette, 2013, 17)

C'est précisément de cette époque que commencent à paraître les premiers travaux portant sur la migration de femmes « seules » issues des pays de l'Europe de l'Est et de l'Amérique latine : des travaux qui évoquent, entre autres, des questions juridiques et des difficultés inhérentes à cette catégorie sociale.

² Par « épanouissement personnel », nous voulons faire référence à l'émancipation de l'individu, à son autonomie économique, son extirpation au contrôle social.

2. La place de la femme dans les travaux de recherche sur l'émigration algérienne

2.1. La femme et/ dans l'émigration familiale³

À cette émigration masculine du travail de la première moitié du XX^e siècle, viendra se greffer peu à peu l'émigration des familles. Celle-ci est rendue possible grâce à deux facteurs. Le premier est en relation avec l'amélioration des conditions socio-économiques des émigrés dans le pays d'accueil. Quant au second, il concerne les troubles politiques et le climat de violence et d'insécurité dus à la Guerre de libération nationale en Algérie. Voici comment l'auteur de « Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France » caractérise ce type :

« [...] au stade atteint par la seconde forme d'émigration, les conditions se trouvaient réunies pour que s'amorce et se développe le mouvement migratoire des familles : si les premiers signes apparurent dès 1938, l'émigration familiale accrut après 1952 surtout ; la lutte pour l'indépendance, notamment, par les transformations accélérées et les réactions en chaîne catastrophiques qu'elle détermina, allait fournir à la société rurale, là comme ailleurs, l'alibi nécessaire pour s'avouer un processus déjà virtuellement réalisé. » (SAYAD, 1977 :77).

C'est donc ce départ des familles qui est à l'origine de l'accroissement du volume de l'émigration des femmes. Elle donnera même une certaine visibilité aux femmes émigrées, bien qu'à ce stade, elles occupent encore une place secondaire en tant que femmes émigrées aussi bien dans la littérature scientifique que dans les discours et les politiques mises en place par le pays de départ et celui d'arrivée.

On ne dispose pas de statistiques établies concernant le nombre de familles et de femmes ainsi que l'évolution de ce nombre sur une longue durée. Toutefois, des études ayant inclus des données numériques dans leurs analyses donnent à voir à ce propos une constante croissance des chiffres. À titre d'exemple, en 1952, le Ministère français de la santé publique et de la population évalue le nombre des familles installées en France à 3400 (COHEN, 2013 : 6). Une quinzaine d'années plus tard, les femmes verront leur nombre augmenter davantage. Selon Abdelmalek Sayad et Alain Gillette, dès « le recensement de 1968, le quart de la population algérienne était constitué par des enfants et adultes de sexe féminin. De 1962 à 1967, près de 27.000 femmes étaient entrées en France, en nombre croissant » (1985 : 188). Vers la fin des années 1970, le chiffre de 100.000 familles sur un ensemble de 900. 000 Algériens en France a été avancé (SAYAD, 1977 : 77). Cependant, malgré son importance, cette immigration familiale est demeurée longtemps le parent pauvre des travaux de recherche académiques. Sans doute, des raisons objectives dues au contexte de l'époque ont concouru à l'évacuation des femmes dans les études migratoires. En effet, du fait que les femmes n'ont

³ Cette notion d' « émigration familiale » est à distinguer de celle de « regroupement familial » qui, elle, relève du domaine juridique, et est usité officiellement en France depuis le milieu des années 1970.

De l'émigration masculine du travail à celle des femmes seules. Une brève rétrospective historique de l'émigration algérienne en France

pas émigré seules, c'est-à-dire non accompagnées par les hommes, elles sont restées dans l'ombre de leurs congénères masculins. Comme on le verra ci-dessous, ce sont des changements engendrés par la mondialisation qui rendront visible les femmes migrantes.

2.2. Le statut de la femme algérienne émigrée dans le regroupement familial

Pour Emmanuel Blanchard « le "Regroupement familial" a été considéré comme l'une des dimensions principales de la nouvelle donne migratoire du milieu des années 1970 » (2018 : 97). En tout cas, après la suspension de l'immigration de travail en 1974, le regroupement familial est devenu le seul moyen légal pour les Algériens désirant se rendre en France pour s'y établir. Si de 1947 à l'indépendance, en 1962, à la faveur de la citoyenneté française qui leur est accordée en leur qualité de « Français musulmans d'Algérie », les Algériens et les membres de leurs familles étaient libres d'entrer et de s'installer en France métropolitaine, les années qui allaient suivre verront une série de mesures administratives et de circulaires⁴ qui visent à encadrer et restreindre leur entrée sur le territoire français⁵. La conséquence de ces procédures administratives restrictives se traduit par une réduction significative du nombre d'entrées de familles algériennes en France. Ainsi, à titre d'exemple, pour l'année 1971, le nombre de familles algériennes arrivées dans ce pays est de 4000, alors que le nombre des familles espagnoles et portugaises s'élève respectivement à 5600 et 22 000 (COHEN, 2012 : 21).

La reconnaissance officielle du regroupement familial par la France à travers le décret n° 76-383 du 29 avril 1976⁶ n'aura pas d'effets positifs sur la libre circulation des ressortissants algériens. Au contraire, le décret en question les exclut de cette nouvelle politique d'immigration. Il est difficile d'évaluer les incidences d'une telle exclusion, même s'il est communément admis que le nombre de familles qui ont pu s'y installer a sensiblement diminué. Toutefois, pour les périodes les plus récentes, le regroupement familial est devenu le principal motif d'admission des migrants algériens en France (BOUKLIA-HASSANE, 2012 : 4)

Ainsi, au vu de ce qui précède, nous pouvons conclure que l'émigration familiale des années 1940-1960 et, plus récemment, le regroupement familial a contribué à la féminisation de l'immigration algérienne en France dans son ensemble. Selon Abdelmalek Sayad (1977 : 77), sur 900.000 Algériens installés en France, il y a 550.000 hommes et 71 000 femmes de

⁴ Circulaires n° 410 du 9 juillet 1965 et 112 du 27 février 1967 relatives à l'admission en France des familles des travailleurs algériens.

⁵ Ces restrictions consistent en la présentation d'un certain nombre de documents comme le certificat du logement, qui limitent l'arrivée des familles algériennes en France.

⁶ Décret n°76-383 du 29 avril 1976 relatif aux conditions d'entrée et de séjour en France des membres des familles des étrangers autorisés à résider en France.

plus de 16 ans (soit en moyenne une femme pour sept hommes). En 2022, soit 25 ans après, la part des femmes a sensiblement augmenté : puisque sur 1.101.253 ressortissants algériens immatriculés dans les consulats d'Algérie en France, 634.957 sont de sexe masculin et 466.296 de sexe féminin (LABDELLAOUI, 2011 : 2). Ces chiffres constituent autant d'indices qui attestent de l'accroissement constant et continu du volume migratoire des femmes algériennes, entamée depuis au moins la fin de la Seconde Guerre mondiale.

2.3.La femme algérienne comme actrice migratoire

L'une des évolutions les plus significatives dans l'émigration algérienne de ces dernières décennies est sans doute l'émergence de l'émigration de femmes « seules », c'est-à-dire non pas comme accompagnatrices de leurs époux mais en tant qu'actrices migratoires ayant conçu et exécuté des projets migratoires. Pour de nombreux spécialistes, cette émergence est le résultat des bouleversements socio-économiques, politiques et culturels, eux-mêmes engendrés par la mondialisation. Bien que le sujet des femmes migrantes n'ait pas fait l'objet d'études approfondies jusqu'à présent, plusieurs auteurs mentionnent cependant son existence comme phénomène migratoire de grande importance (KATEB, 2012 ; LABDELLAOUI, 2011 et 2012). Pour Hocine Labdelaoui « la présence des femmes en émigration n'est pas un phénomène nouveau. Les femmes ont fait leur apparition dans les flux vers la France depuis la seconde moitié du XX^e siècle. Mais leur évolution vers le statut d'acteur est un phénomène relativement récent. » (2012 : 29). Selon lui, il s'agit bien d'un phénomène généralisé à toutes les formes de migration et concerne toutes les catégories de femmes :

« La migration féminine en Algérie a amorcé une évolution qualitative importante au cours de ces dernières années. Elle ne se limite plus aux départs en famille, mais elle touche de plus en plus des femmes seules ayant différents niveaux d'instruction et appartenant à des couches sociales diverses. Cette caractéristique est visible aussi bien dans les flux réguliers que dans les départs irréguliers, comme en témoignent les informations rapportées par la presse algérienne au sujet de la présence de femmes sur les embarcations interceptées par les garde-côtes. » (LABDELLAOUI, 2011 : 1).

Manifestement, comme l'ont souligné certains auteurs, cette émigration des femmes seules n'est pas le fruit d'une évolution de l'émigration familiale. Pour eux, les deux types sont bien autonomes l'un par rapport à l'autre (LABDELLAOUI, 2011 : 2 ; KATEB, 2012 : 12). De plus, ces nouvelles migrantes présentent la caractéristique d'être plus instruites que leurs aînées. Ainsi, on trouve dans cette catégorie quelques diplômées (licenciées, ingénieures, techniciennes, etc.). Mais malgré cette émergence, certains auteurs ont pu noter une « double absence » des migrantes algériennes : absence à la fois dans les statistiques, dans les politiques migratoires et dans le discours officiel de l'Etat algérien. (LABDELLAOUI, 2011 : 4).

De l'émigration masculine du travail à celle des femmes seules. Une brève rétrospective historique de l'émigration algérienne en France

Il reste à préciser que dans le cas algérien, l'émigration de femmes seules était attestée à une époque très ancienne et dans des circonstances bien particulières⁷, comme l'a révélé une intéressante enquête de terrain (LOVICH-DAHMANI, 2012). Il s'agit de contextes où des hommes s'absentant pour des périodes plus ou moins longues, souvent pour des motifs professionnels, ont pu engendrer des situations de déséquilibre social et économique. Certaines femmes, qui se retrouvent alors seules et confrontées à une attente interminable de leurs époux (ceci engendre une situation de remise en question du couple par les familles et les cercles les plus proches), ont quitté leurs foyers pour rejoindre leurs conjoints hors du pays, espérant ainsi sauver leurs couples et donc éviter la répudiation. Ces actions ont été souvent effectuées par la complicité des membres des familles des concernées.

Enfin, comme nous l'avons signalé plus haut, l'émigration de la femme algérienne dans sa forme actuelle n'est pas sans liens avec le contexte migratoire féminin dans le monde, notamment celui de l'Europe de l'Est et de l'Amérique latine. Quant à l'invisibilité dont il a été question, elle est à situer au niveau des travaux académiques, qui sont longtemps restés discrets, sinon muets à propos de ce phénomène de grande ampleur.

Conclusion

Au terme de cette brève rétrospective historique, il apparaît que l'émigration algérienne à destination de la France est très ancienne ; elle remonte au moins à la fin du XIX^e siècle. Au cours de la première moitié du XX^e siècle, elle a connu plusieurs vagues successives. Les deux premières, celles d'avant la Première Guerre mondiale (entre 1900-1905 et en 1912) sont suivies par deux autres coïncidant avec la fin Seconde Guerre mondiale et la Guerre de Libération nationale.

La période postcoloniale signe la fin d'une émigration de travail exclusivement masculine et un début de sa transformation. Ainsi, les années 1970, caractérisées par le phénomène du « regroupement familial », marque un début notable de la féminisation de l'émigration algérienne. Mais il faut attendre le début des années 2000 pour assister à l'émergence d'un nouveau type d'émigration : celui de femmes seules, c'est-à-dire des femmes comme actrices migratoires. L'ampleur de ce phénomène a été soulignée par certains chercheurs, mais il n'a pas suscité suffisamment de travaux académiques. Aussi, son étude commence-t-elle à peine à être envisagée, mais elle s'annonce déjà prometteuse.

⁷ Pendant les années 1950, certaines femmes, avec la complicité de proches parents, mues par la volonté de sauver leurs mariages et leurs foyers, ont pris l'initiative de partir seules pour rejoindre leurs époux en France.

Bibliographie

Les études (Livres et articles)

1. ANDRE, M. (2014). *Des Algériennes à Lyon, 1947-1974* (Thèse de Doctorat). Université de Paris IV- Sorbonne.
2. BLANCHARD, E. (2018). *Histoire de l'immigration algérienne en France*. Paris : Editions La Découverte.
3. BOUKLIA-HASSANE, R. (2012). *Migration en Algérie : nouvelles tendances*. CRIM-AS. Notes d'analyse et de synthèse. Série sur Genre et Migration, Module socio-politique. Robert Schuman Center for Advanced Studies. San Domenico di Fiesole (FI) : Institut universitaire européen. <https://core.ac.uk/download/pdf/45680604.pdf>
4. COHEN, M. (2012). *Regroupement familial : l'exception algérienne (1962-1976)* Dans *Plein droit*, 95 (4), 19-22. <https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2012-4-page-19.htm>
5. COHEN, M. (2013). *Des familles invisibles : politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne (1945-1985)*. (Vol.2). (Thèse de Doctorat). Université de Paris I.
6. KATEB, K. (2012). Bilan et perspectives des migrations algériennes. Dans *Hommes et Migrations*, 1298, 6-21. <https://journals.openedition.org/hommesmigrations/1568>
7. KHALED, K. (2013). *Intelligentsias algériennes : exils, Ruptures et Retours* (Thèse de Doctorat). Université de Paris VIII.
8. LABDELAOUI, H. (2011). *Genre et migration en Algérie*. CRIM AS, n°2011/12. Notes d'analyse et de synthèse. Série sur Genre et Migration, Module socio-politique. Robert Schuman Center for Advanced Studies. San Domenico di Fiesole (FI) : Institut universitaire européen. <https://core.ac.uk/download/pdf/45678375.pdf>
9. LABDELAOUI, H. (2012). *L'Algérie face à l'évolution de son émigration*. Dans *Hommes et Migrations*, 1298, 22-37. <https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2012-4-page-22.htm>
10. LOVICHIO-DAHMANI, F. (2012). *De la noria à l'émigration de femmes algériennes vers la France : le cas de femmes d'origine rural*. Dans *Actes du colloque : L'émigration algérienne en France : un cas exemplaire* (pp. 119-137). Alger : CNRPAH.
11. MAZZELLA, S. (1996). *L'enracinement urbain : intégration sociale et dynamiques urbaines. Les familles maghrébines du centre-ville de Marseille* (Thèse de doctorat). EHESS.
12. MOUJOU, N. (2008). Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe. Au-delà des visions binaires. *Les Cahiers du CEDREF*, 16, 57-79. <https://doi.org/10.4000/cedref.577>
13. MUSETTE, M. S. (2013). *Contribution à la Connaissance des flux migratoires mixtes vers, à travers et à partir de l'Algérie*. ICMPD, Autriche. Décembre 2013. FR/AR http://www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD-Website_2011/ICMPD-General/News/Algeria_Report/Algeria_Migration_Study_2013-12_FR_electronic_version.pdf
14. PICHE, V. (2013). Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs. *Population*, 68 (1), 153-178. <https://www.cairn.info/revue-population-2013-1-page-153.htm?ref=doi>
15. PITTI, L. (2002). *Ouvriers algériens à Renault-Billancourt, de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970 : contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France*. (Vol.3). (Thèse de doctorat). Université de Paris VIII.
16. SAYAD, A. & GILLETTE, A. (1976). *L'immigration algérienne en France*. Paris : Editions Entente.
17. SAYAD, A. & GILLETTE, A. (1976). *L'immigration algérienne en France*. Paris : Editions Entente.
18. SAYAD, A. (1977). Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France. Dans *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 15, 59-79.

De l'émigration masculine du travail à celle des femmes seules. Une brève rétrospective historique de l'émigration algérienne en France

19. SIMON, G. (dir.), (2015). *Dictionnaire des migrations internationales, approche géo historique*, Paris : Armand Colin.
20. SIMON, G. & NOIN, D. (1972). La migration maghrébine vers l'Europe, Dans *Cahiers d'Outre-Mer*, 99, 241-276.
21. STREIFF-FENART, J. (1985). « Le mariage : un moment de vérité de l'immigration familiale maghrébine », Dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2 (1), 129-141. https://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1985_num_1_2_985
22. TALHA, L. (1987). Propos sur quelques spécificités du modèle migratoire colonial, Dans *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 43, 23-30. https://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1987_num_43_1_2129

- Textes juridiques

1. Décret n° 76-383 du 29 avril 1976 relatif aux conditions d'entrée et de séjour en France des membres des familles des étrangers autorisés à résider en France.
2. Circulaires n° 472 du 9 septembre 1964 et 123 du 25 février 1965 relatives à la venue en France des familles des algériens.
3. Circulaires n° 410 du 9 juillet 1965 et 112 du 27 février 1967 relatives à l'admission en France des familles des travailleurs algériens.